ARCHE SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 638 000 euros

Siège social : rue de Fléteau - CHATEAU-RENAULT (Indre et Loire)

604 800 599 RCS TOURS

PROPOSITION DE RESOLUTION PORTANT SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCIE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

L'Assemblée Générale,

Approuve la proposition de la Présidente et décide de reporter à nouveau la perte du dernier exercice dont elle constate l'existence et s'élevant à : 674.242 € :

En vue de son amortissement sur les plus prochains bénéfices.

ADOPTION DE LA RESOLUTION PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 OCTOBRE 2026

Certifiée exacte par la Présidente.
CH HOLDING
Elle-même représentée par Madame Catherine HELAINE

RMA
Expertise Comptable - Audit & Conseil

SAS ARCHE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AU COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

ARCHE SAS

Société par actions simplifiée au capital de 3 638 000 €
Siège social : rue de Fléteau
37110 CHATEAU-RENAULT

RCS TOURS 604 800 599

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société ARCHE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARCHE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant les incidences de la première application du règlement ANC 2022-06 sur les comptes annuels.

Nous attirons également votre attention sur le point exposé dans le paragraphe « Informations générales complémentaires » concernant l'absence de comptabilisation de la dette déclarée, lors du redressement judiciaire, au passif par l'administration fiscale pour 770 654 euros. La direction conteste cette dette issue d'un contrôle fiscal portant sur la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2017. La société ARCHE et l'administration fiscale sont toujours en procédure. Ce risque continue donc de faire uniquement l'objet d'une provision pour risques et charges à hauteur de 45 287 euros et d'une information dans l'annexe dans l'attente du jugement définitif.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note « Stocks et en cours » de l'annexe, les stocks figurent à l'actif du bilan pour un montant significatif et sont composés de matières premières valorisées selon la méthode du coût moyen pondéré. Nous avons examiné les procédures mises en place par la société pour la détermination de ces coûts ainsi que la correcte prise en compte des mouvements de stocks au cours de l'exercice.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de revient, intégrant les consommations de matières premières ainsi que les charges directes et indirectes de production retenues selon les méthodes définies par la société. Nous avons apprécié la cohérence des hypothèses retenues, examiné les éléments entrant dans la détermination des coûts de production et vérifié, par sondages, leur correcte application.

Nos travaux ont également consisté à participer aux inventaires physiques, à apprécier les procédures de comptage mises en œuvre par la société et à réaliser des contrôles par sondages sur les quantités recensées. Nous avons également examiné les procédures mises en œuvre par la société pour identifier les stocks à rotation lente ou présentant un risque de dépréciation et à examiner le caractère approprié des provisions éventuellement constituées à ce titre.

Comme indiqué dans la note « Titres immobilisés » de l'annexe, les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur nette comptable.
Nous avons examiné les éléments ayant conduit la direction à déterminer la valeur actuelle de ces titres et apprécié le caractère approprié des dépréciations enregistrées au regard des données disponibles à la date de clôture.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tours,
Le 7 octobre 2026



RMA AUDIT
Représentée par Madame Hélène MILLOT
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025 Brut	31/12/2025 Amort. et Dépréc.	31/12/2025 Net	31/12/2024 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 057 171	1 041 772	15 399	45 573
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	160 413	64 252	96 161	96 161
	Constructions	3 262 138	3 204 578	57 560	70 829
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	2 585 849	2 538 366	47 483	52 937
	Autres immobilisations corporelles	996 917	965 340	31 578	39 439
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	2 754 429	1 030 241	1 724 188	1 724 188
	Créances rattachées à des participations	29 299 442	27 055 275	2 244 167	2 482 210
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	35 946		35 946	35 946
	Total de l'actif immobilisé (III)	**40 152 306**	**35 899 824**	**4 252 482**	**4 547 284**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières et autres approvisionnements	2 944 893	1 830 058	1 114 835	1 246 731
	En-cours de production	54 841	2 852	51 990	149 715
	Produits finis	6 356 906	3 470 182	2 886 724	4 077 885
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 480 672	275 944	2 204 728	2 513 198
	Autres créances	457 909		457 909	279 241
	Charges constatées d'avance	101 318		101 318	153 007
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				987 500
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 604 776		1 604 776	1 442 385
	Total de l'actif circulant (IV)	**14 001 316**	**5 579 036**	**8 422 280**	**10 849 662**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)	1 206 049		1 206 049	805 854
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**55 359 671**	**41 478 860**	**13 880 811**	**16 202 800**
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				2 518 15
	(2) dont créances à moins d'un an			3 039 900	33 659 10

RMA Commissaire aux Comptes

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 3 638 000	3 638 000	3 638 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 040 801	2 040 801
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	363 800	363 800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		2 239 860
	Report à nouveau	(1 680 433)	
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**(674 242)**	**(3 920 293)**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**3 687 926**	**4 362 168**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	1 300 144	1 164 063
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**1 300 144**	**1 164 063**
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	3 718	8 895
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	549	549
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	515 457	656 127
	Dettes fiscales et sociales	646 226	714 936
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	7 713 831	9 268 908
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	**8 879 780**	**10 649 415**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	12 960	27 154
	TOTAL PASSIF	**13 880 811**	**16 202 800**

(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	2 515 356	10 648 806
(2)	Dont emprunts participatifs		

RMA Commissaire aux Comptes 7

A

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	962 660		962 660	1 385 484
	Production vendue	10 058 599		10 058 599	8 212 425
	Montant net du chiffre d'affaires	**11 021 259**		**11 021 259**	**9 597 909**
	Production stockée			(1 912 213)	2 437 700
	Production immobilisée				
	Subventions			53 668	26 508
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			6 533 895	6 195 582
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			2 392	
	Autres produits			908 250	921 072
	Total des produits d'exploitation			**16 607 252**	**19 178 771**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			588 664	1 344 508
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 957 774	1 854 676
	Variation de stocks			93 234	2 549 065
	Autres achats et charges externes (1)			4 238 107	4 950 660
	Impôts, taxes et versements assimilés			249 081	314 642
	Salaires			2 761 104	3 373 886
	Cotisations sociales			916 815	1 057 542
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			85 209	137 938
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 579 036	6 234 886
	Dotations aux provisions			34 895	72 849
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			94 194	93 413
	Total des charges d'exploitation			**16 598 112**	**21 984 065**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**9 140**	**(2 805 293)**

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

RMA Commissaire aux Comptes 8

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**9 140**	**(2 805 293)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	39 248	90 472
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		62 507
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	181 727	404 942
	Reprises sur dépréciations et provisions	1 008 314	746 611
	Différences positives de change	120 437	258 719
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers	**1 349 725**	**1 563 252**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	596 863	2 061 558
	Intérêts et charges assimilées (3)	232 833	209 789
	Différences négatives de change	210 109	177 890
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	1 008 314	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	**2 048 118**	**2 449 237**
	RESULTAT FINANCIER	**(698 393)**	**(885 985)**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**(689 253)**	**(3 691 278)**
	Produits exceptionnels		**436 876**
	Charges exceptionnelles		**678 974**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(242 097)**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	(15 011)	(13 083)
	Total des produits	**17 956 977**	**21 178 899**
	Total des charges	**18 631 219**	**25 099 192**
	BENEFICE OU PERTE	**(674 242)**	**(3 920 293)**
	(2) dont produits concernant les entités liées		
	(3) dont intérêts concernant les entités liées		

RMA 9 Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **13 880 811** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **17 956 977** euros et un total **charges** de **18 631 219** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-674 242** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Le règlement ANC 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.
Conformément à ce nouveau règlement, les changements ont été les suivants :

Les remboursements d'assurance apparaissent désormais en autres produits alors qu'ils étaient comptabilisés dans la ligne « transferts de charges » à la clôture précédente.
Les produits exceptionnels sur opérations de gestion auparavant en exceptionnel sont désormais en exploitation
Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion auparavant en exceptionnel sont désormais en exploitation.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La SAS ARCHE commercialise les chaussures qu'elle fabrique via un réseau de boutiques dont certaines sont exploitées par les filiales qu'elle détient. Pour la France cinq boutiques sont désormais exploitées par la société BASE sous la marque « ARCHE ». Pour le reste du Monde la société possède des filiales à qui la société a consenti d'importantes avances de trésorerie. Les filiales aux Etats Unis ont cessé toute activité au courant de l'année 2024. Du fait d'évènements conjoncturels (Gilets jaunes, COVID, crise géopolitique), le groupe connait depuis plusieurs exercices une contraction de son activité ayant eu pour conséquence de fragiliser la situation de trésorerie du groupe. La société ARCHE SAS a été placée en redressement judiciaire le 1er février 2024. En date du 29 mars 2024, le Tribunal de commerce de Tours a étendu la procédure de redressement judiciaire ouverte à l'égard de la société ARCHE à la société BASE et ce, sous une seule masse active et passive. Le tribunal de commerce a statué pour décider la poursuite de la période d'observation jusqu'au 22 juillet 2025, date à laquelle le Tribunal de Commerce a statué sur le devenir des sociétés.

Par jugement en date du 29/07/2025, le tribunal de commerce de Tours a arrêté un plan redressement sur une période de 10 ans. L'ensemble des dettes du plan (ARCHE et BASE) représente un montant de 10 661 K€.

Le plan d'apurement a été décidé selon les classes d'actifs. Le règlement de ces dettes varie selon les classes de la manière suivante pour les dettes Arche :

Créanciers inférieurs à 500 € :
Les créances inférieures à 500 € représentent un montant de 3 642.46 €. Ces créanciers ont été réglés en date du 15 septembre 2025

R.M.A
Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

Créances intra-groupe :
Les créances intra-groupe représentent un montant de 169 284 €. Abandon de 100%

Créanciers privilégiés (bailleurs et transporteurs) :
Les bailleurs priviligiés représentent un montant de 16 841 €. Ces créanciers ont été réglés en date du 02 février 2026.

Créances fiscales et sociales :
Les créances fiscales et sociales représentent un montant de 1 365 944 €. Le plan prévoit un règlement de 100% de la dette sur 10 ans selon les conditions suivantes :
1ère échéance 29/07/2026

- *1ère échéance : 1.5%*
- *2ème échéance : 1.5%*
- *3ème échéance : 4%*
- *4ème échéance : 8%*
- *5ème échéance : 10%*
- *6ème à 10ème échéance : 15%*

Financement chirographaires :
Montant de 6 425 146 €. Le plan prévoit un règlement de 50% de la dette sur 10 ans selon les conditions suivantes :
Abandon de 50% sur 10 ans selon même modalité que les paiements ;
Concernant les taux d'intérêt : maintien du taux contractuel sans majoration si inférieur à 2%, plafonnement à 2% si taux contractuel supérieur.
1ère échéance 29/07/2026

- *1ère échéance : 3 %*
- *2ème échéance : 3 %*
- *3ème échéance : 5%*
- *4ème échéance : 5%*
- *5ème échéance : 5%*
- *6ème à 9 ème échéance : 5.5 %*
- *10ème échéance : 7%*

Créances fournisseurs chirographaires :
Les créances fournisseurs chirographaires représentent un montant de 430 439 €. Règlement de 25% de la dette en février 2026.
Abandon de 75% sur l'année 2026.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. Cette appréciation repose sur l'existence d'un plan de redressement judiciaire arrêté par jugement du 29/07/2025, dont la poursuite de l'activité dépend désormais du strict respect. À ce jour, aucun élément ne permet d'assurer de manière définitive la capacité de la société à respecter l'ensemble des engagements prévus sur la durée totale du plan. Cette situation constitue une incertitude significative susceptible de remettre en cause la continuité d'exploitation

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

RMA Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

Néant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Information générales complémentaires

La société ARCHE a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2017. Les dernières conclusions de l'administration fiscales, consécutives à la commission de mars 2022, contestent la provision constituée sur les stocks pour un total de 1 512 800 €. Cette base correspond à un impôt rappelé de 551 325 €, grevés d'intérêts et pénalités pour 219 330 €, soit un total de 770 654 €. La société ARCHE avait constitué au 31/12/2023 une provision pour risque de 45 287 €, montant du redressement avec lequel elle est en accord avec l'administration fiscale.
Le Tribunal de Commerce a arrêté le plan de redressement judiciaire et les modalités d'apurement du passif de la société ARCHE en date du 22 juillet 2025, intégrant dans celui-ci les 770 654 € déclarés par l'administration fiscale au titre de sa créance. Le montant du redressement est toujours contesté par la société ARCHE, et le litige avec l'administration fiscale est porté devant la Cour d'Appel de Versailles.
Aussi, au 31/12/2025, la provision est conservée pour son montant initial de 45 287 € dans les comptes de la société, en attente du jugement définitif du litige. La dette n'a pas été constatée dans le passif de la société.

La société ARCHE a opté à compter du 1er janvier 2017 pour le régime de l'intégration fiscale prévue aux articles 223 et suivants du Code Général des Impôts.
Les filiales intégrées sont les suivantes :

- Société BASE
- Société SODEXA
- Société ARCHE OUTLET

La charge éventuelle d'impôt est comptabilisée comme en l'absence d'exercice de cette option, les économies et charges d'impôt liées à cette option sont comptabilisées chez la Société ARCHE, société "tête de groupe".

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

RMA Commissaire aux Comptes 12

Règles et Méthodes Comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Construction	Linéaire	15 à 20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Autres immobilisations	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Stocks et en cours

Les matières ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon la méthode du CMUP.

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

RMA 13 Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 37 608 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 37 608 euros

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Les indemnités de fin de carrière ne sont pas provisionnées.

Le total des engagements s'élèvent au 31 décembre 2025 à la somme de 234 705 €.
Les fonds investis dans un contrat d'assurances s'élèvent à la même date à la somme de124 350 € soit un engagement net de 110 355 €.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramétres généraux suivants :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- turn over faible
- taux de progression des salaires : 1%
- taux de charges sociales : 35%
- taux d'actualisation de 4.04%

RMA 14 Commissaire aux Comptes

A

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	1 057 171					1 057 171
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 057 171**					**1 057 171**
CORPORELLES	Terrains	160 413					160 413
	Constructions sur sol propre	2 544 561					2 544 561
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	720 687				3 110	717 577
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 646 188		22 362		82 701	2 585 849
	Instal., agencement, aménagement divers	79 754					79 754
	Matériel de transport	85 565				19 256	66 309
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	844 765		6 089			850 854
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**7 081 934**		**28 451**		**105 066**	**7 005 318**
FINANCIERES	Participations	2 772 979				18 550	2 754 429
	Créances rattachées à des participations	30 330 582		79 010		1 110 150	29 299 442
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	35 946					35 946
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**33 139 507**		**79 010**		**1 128 700**	**32 089 817**
	TOTAL	**41 278 612**		**107 461**		**1 233 766**	**40 152 306**

RMA 15 Commissaire aux Comptes

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			1 011 598	30 174		1 041 772
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**1 011 598**	**30 174**		**1 041 772**
CORPORELLES	Terrains			64 252			64 252
	Constructions sur sol propre			3 194 419	13 269	3 110	3 204 578
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			2 593 251	27 816	82 701	2 538 366
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			79 754			79 754
	Matériel de transport			85 565		19 256	66 309
	Matériel de bureau, mobilier			805 326	13 950		819 276
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**6 822 567**	**55 035**	**105 066**	**6 772 536**
	TOTAL			**7 834 165**	**85 209**	**105 066**	**7 814 308**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse-ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

RMA Commissaire aux Comptes 16

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	29 299 442		29 299 442
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	35 946		35 946
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 480 672	2 480 672	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	14 987	14 987	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 006	1 006	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	169 225	169 225	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	54 259	54 259	
	Débiteurs divers	218 433	218 433	
	Charges constatées d'avance	101 318	101 318	
	TOTAL DES CREANCES	**32 375 288**	**3 039 900**	**29 335 388**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	3 718	3 718		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	515 457	515 457		
	Personnel et comptes rattachés	241 758	241 758		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	297 756	297 756		
	Impôts sur les bénéfices	30 388	30 388		
	Taxes sur la valeur ajoutée	36 048	36 048		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	40 276	40 276		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	7 713 831	1 349 956	2 361 757	4 002 118
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**8 879 231**	**2 515 356**	**2 361 757**	**4 002 118**
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

RMA Commissaire aux Comptes 17

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	3 638,00	1 000,0000	3 638 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**3 638,00**	**1 000,0000**	**3 638 000,00**

RMA
18
Commissaire aux Comptes

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients	33 620	24 933	33 620	24 933
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	805 854	400 195		1 206 049
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	324 589	9 962	265 389	69 162
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**1 164 063**	**435 090**	**299 009**	**1 300 144**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation	28 897 163	196 668	1 008 314	28 085 516
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	5 887 755	5 303 092	5 887 755	5 303 092
	Sur comptes clients	347 131	275 944	347 131	275 944
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**35 132 049**	**5 775 704**	**7 243 200**	**33 664 552**
	TOTAL GENERAL	**36 296 112**	**6 210 794**	**7 542 209**	**34 964 697**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		5 613 931	6 533 895	
	- financières		596 863	1 008 314	
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

RMA Commissaire aux Comptes 19

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**215 551**
Autres créances clients		**189 729**
CLIENTS FACT.A ETABLIR	189 729	
Autres créances		**25 822**
FOURN.AVOIRS A RECEVOIR	230	
PRODUITS A RECEVOIR DEBITEURS DIVERS	25 592	

RMA
20
Commissaire aux Comptes

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		**876 347**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**515 457**
FOURN.FACT.NON PARVENUES	515 457	
Dettes fiscales et sociales		**333 458**
CONGES PAYES	207 859	
PERSONNEL CAP	25 574	
PROV.CHARGES S/CP	77 046	
CH.SOC.S/PERSONNEL A PAYER	8 521	
ETAT CHARGES A PAYER	14 458	
Autres dettes		**27 432**
AVOIRS A ETABLIR	27 432	

RMA
21
Commissaire aux Comptes

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		101 318	101 318
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			101 318

RMA Commissaire aux Comptes 22

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés		110 355	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**110 355**	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

RMA
23
Commissaire aux Comptes

Détail - Autres engagements

Engagements financiers - Autres engagements	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Totalisation		

RMA
24
Commissaire aux Comptes

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		36	
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		25	
	Cadres et ingénieurs		17	
	Autres catégories			
	TOTAL		**78**	

RMA
25
Commissaire aux Comptes

Ecarts de conversion

	Montants	31/12/2025
Ecarts de conversion ACTIF	1 206 049	**1 206 049**
Ecarts de conversion PASSIF	12 960	**12 960**
TOTAL		**1 193 089**

RMA
26
Commissaire aux Comptes

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

		31/12/2025
ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Pour congés payés	210 450
	Autres	
	Provision pour perte de change	1 213 517
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	**1 423 967**

RMA
27
Commissaire aux Comptes

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SODEXA	955 601	100,00	267 429	267 429	54 259
BASE	(6 961 640)	100,00	173 758		9 430 300
ARCHE KK JAPON	2 424 321	100,00	432 090		3 316 078
ARCHE DOO CROATIE	684 957	100,00	2 731		767 657
ARCHE CANADA	117 939	100,00	417 150		
ARCHE OUTLET	(885 491)	100,00	1 500		889 987
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
ARCHE SHOES. CHINA LTD	4 804 421	34,00	1 456 749	1 456 749	13 133 638
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SODEXA		262 639	45 034	39 248	0
BASE		2 146 780	91 917		0
ARCHE KK JAPON		925 779	(510 027)		0
ARCHE DOO CROATIE		532 649	(76 369)		0
ARCHE CANADA			(25 908)		31/12/2024
ARCHE OUTLET			(860)		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
ARCHE SHOES. CHINA LTD			(4 364)		0
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

RMA 28 Commissaire aux Comptes

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

RMA
29
Commissaire aux Comptes

Attestés Conformes

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 057 171	1 041 772	15 399	45 573
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	160 413	64 252	96 161	96 161
	Constructions	3 262 138	3 204 578	57 560	70 829
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	2 585 849	2 538 366	47 483	52 937
	Autres immobilisations corporelles	996 917	965 340	31 578	39 439
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	2 754 429	1 030 241	1 724 188	1 724 188
	Créances rattachées à des participations	29 299 442	27 055 275	2 244 167	2 482 210
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	35 946		35 946	35 946
	Total de l'actif immobilisé (III)	**40 152 306**	**35 899 824**	**4 252 482**	**4 547 284**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières et autres approvisionnements	2 944 893	1 830 058	1 114 835	1 246 731
	En-cours de production	54 841	2 852	51 990	149 715
	Produits finis	6 356 906	3 470 182	2 886 724	4 077 885
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 480 672	275 944	2 204 728	2 513 198
	Autres créances	457 909		457 909	279 241
	Charges constatées d'avance	101 318		101 318	153 007
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				987 500
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 604 776		1 604 776	1 442 385
	Total de l'actif circulant (IV)	**14 001 316**	**5 579 036**	**8 422 280**	**10 849 662**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)	1 206 049		1 206 049	805 854
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**55 359 671**	**41 478 860**	**13 880 811**	**16 202 800**
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				2 518 157
	(2) dont créances à moins d'un an			3 039 900	33 659 105

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 3 638 000)	3 638 000	3 638 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 040 801	2 040 801
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	363 800	363 800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		2 239 860
	Report à nouveau	(1 680 433)	
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**(674 242)**	**(3 920 293)**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**3 687 926**	**4 362 168**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	1 300 144	1 164 063
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**1 300 144**	**1 164 063**
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	3 718	8 895
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	549	549
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	515 457	656 127
	Dettes fiscales et sociales	646 226	714 936
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	7 713 831	9 268 908
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	**8 879 780**	**10 649 415**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	12 960	27 154
	TOTAL PASSIF	**13 880 811**	**16 202 800**
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	2 515 356	10 648 866
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	962 660		962 660	1 385 484
	Production vendue	10 058 599		10 058 599	8 212 425
	Montant net du chiffre d'affaires	**11 021 259**		**11 021 259**	**9 597 909**
	Production stockée			(1 912 213)	2 437 700
	Production immobilisée				
	Subventions			53 668	26 508
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			6 533 895	6 195 582
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			2 392	
	Autres produits			908 250	921 072
	Total des produits d'exploitation			**16 607 252**	**19 178 771**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			588 664	1 344 508
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 957 774	1 854 676
	Variation de stocks			93 234	2 549 065
	Autres achats et charges externes (1)			4 238 107	4 950 660
	Impôts, taxes et versements assimilés			249 081	314 642
	Salaires			2 761 104	3 373 886
	Cotisations sociales			916 815	1 057 542
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			85 209	137 938
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 579 036	6 234 886
	Dotations aux provisions			34 895	72 849
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			94 194	93 413
	Total des charges d'exploitation			**16 598 112**	**21 984 065**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**9 140**	**(2 805 293)**

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**9 140**	**(2 805 293)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	39 248	90 472
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		62 507
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	181 727	404 942
	Reprises sur dépréciations et provisions	1 008 314	746 611
	Différences positives de change	120 437	258 719
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers	**1 349 725**	**1 563 252**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	596 863	2 061 558
	Intérêts et charges assimilées (3)	232 833	209 789
	Différences négatives de change	210 109	177 890
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	1 008 314	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	**2 048 118**	**2 449 237**
	RESULTAT FINANCIER	**(698 393)**	**(885 985)**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**(689 253)**	**(3 691 278)**
	Produits exceptionnels		**436 876**
	Charges exceptionnelles		**678 974**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(242 097)**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	(15 011)	(13 083)
	Total des produits	**17 956 977**	**21 178 899**
	Total des charges	**18 631 219**	**25 099 192**
	BENEFICE OU PERTE	**(674 242)**	**(3 920 293)**

(2) dont produits concernant les entités liées		
(3) dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXES

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **13 880 811** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **17 956 977** euros et un total **charges** de **18 631 219** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-674 242** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Le règlement ANC 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.
Conformément à ce nouveau règlement, les changements ont été les suivants :

Les remboursements d'assurance apparaissent désormais en autres produits alors qu'ils étaient comptabilisés dans la ligne « transferts de charges » à la clôture précédente.
Les produits exceptionnels sur opérations de gestion auparavant en exceptionnel sont désormais en exploitation
Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion auparavant en exceptionnel sont désormais en exploitation.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La SAS ARCHE commercialise les chaussures qu'elle fabrique via un réseau de boutiques dont certaines sont exploitées par les filiales qu'elle détient. Pour la France cinq boutiques sont désormais exploitées par la société BASE sous la marque « ARCHE ». Pour le reste du Monde la société possède des filiales à qui la société a consenti d'importantes avances de trésorerie. Les filiales aux Etats Unis ont cessé toute activité au courant de l'année 2024. Du fait d'évènements conjoncturels (Gilets jaunes, COVID, crise géopolitique), le groupe connait depuis plusieurs exercices une contraction de son activité ayant eu pour conséquence de fragiliser la situation de trésorerie du groupe. La société ARCHE SAS a été placée en redressement judiciaire le 1er février 2024. En date du 29 mars 2024, le Tribunal de commerce de Tours a étendu la procédure de redressement judiciaire ouverte à l'égard de la société ARCHE à la société BASE et ce, sous une seule masse active et passive. Le tribunal de commerce a statué pour décider la poursuite de la période d'observation jusqu'au 22 juillet 2025, date à laquelle le Tribunal de Commerce a statué sur le devenir des sociétés.

Par jugement en date du 29/07/2025, le tribunal de commerce de Tours a arrêté un plan redressement sur une période de 10 ans. L'ensemble des dettes du plan (ARCHE et BASE) représente un montant de 10 661 K€.

Le plan d'apurement a été décidé selon les classes d'actifs. Le règlement de ces dettes varie selon les classes de la manière suivante pour les dettes Arche :

Créanciers inférieurs à 500 € :
Les créances inférieures à 500 € représentent un montant de 3 642.46 €. Ces créanciers ont été réglés en date du 16 septembre 2025

Règles et Méthodes Comptables

Créances intra-groupe :
Les créances intra-groupe représentent un montant de 169 284 €. Abandon de 100%

Créanciers privilégiés (bailleurs et transporteurs) :
Les bailleurs priviligiés représentent un montant de 16 841 €. Ces créanciers ont été réglés en date du 02 février 2026.

Créances fiscales et sociales :
Les créances fiscales et sociales représentent un montant de 1 365 944 €. Le plan prévoit un règlement de 100% de la dette sur 10 ans selon les conditions suivantes :
1ère échéance 29/07/2026

- *1ère échéance : 1.5%*
- *2ème échéance : 1.5%*
- *3ème échéance : 4%*
- *4ème échéance : 8%*
- *5ème échéance : 10%*
- *6ème à 10ème échéance : 15%*

Financement chirographaires :
Montant de 6 425 146 €. Le plan prévoit un règlement de 50% de la dette sur 10 ans selon les conditions suivantes :
Abandon de 50% sur 10 ans selon même modalité que les paiements ;
Concernant les taux d'intérêt : maintien du taux contractuel sans majoration si inférieur à 2%, plafonnement à 2% si taux contractuel supérieur.
1ère échéance 29/07/2026

- *1ère échéance : 3 %*
- *2ème échéance : 3 %*
- *3ème échéance : 5%*
- *4ème échéance : 5%*
- *5ème échéance : 5%*
- *6ème à 9 ème échéance : 5.5 %*
- *10ème échéance : 7%*

Créances fournisseurs chirographaires :
Les créances fournisseurs chirographaires représentent un montant de 430 439 €. Règlement de 25% de la dette en février 2026.
Abandon de 75% sur l'année 2026.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. Cette appréciation repose sur l'existence d'un plan de redressement judiciaire arrêté par jugement du 29/07/2025, dont la poursuite de l'activité dépend désormais du strict respect. À ce jour, aucun élément ne permet d'assurer de manière définitive la capacité de la société à respecter l'ensemble des engagements prévus sur la durée totale du plan. Cette situation constitue une incertitude significative susceptible de remettre en cause la continuité d'exploitation

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Règles et Méthodes Comptables

Néant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Information générales complémentaires

La société ARCHE a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2017. Les dernières conclusions de l'administration fiscales, consécutives à la commission de mars 2022, contestent la provision constituée sur les stocks pour un total de 1 512 800 €. Cette base correspond à un impôt rappelé de 551 325 €, grevés d'intérêts et pénalités pour 219 330 €, soit un total de 770 654 €. La société ARCHE avait constitué au 31/12/2023 une provision pour risque de 45 287 €, montant du redressement avec lequel elle est en accord avec l'administration fiscale.
Le Tribunal de Commerce a arrêté le plan de redressement judiciaire et les modalités d'apurement du passif de la société ARCHE en date du 22 juillet 2025, intégrant dans celui-ci les 770 654 € déclarés par l'administration fiscale au titre de sa créance. Le montant du redressement est toujours contesté par la société ARCHE, et le litige avec l'administration fiscale est porté devant la Cour d'Appel de Versailles.
Aussi, au 31/12/2025, la provision est conservée pour son montant initial de 45 287 € dans les comptes de la société, en attente du jugement définitif du litige. La dette n'a pas été constatée dans le passif de la société.

La société ARCHE a opté à compter du 1er janvier 2017 pour le régime de l'intégration fiscale prévue aux articles 223 et suivants du Code Général des Impôts.
Les filiales intégrées sont les suivantes :

- Société BASE
- Société SODEXA
- Société ARCHE OUTLET

La charge éventuelle d'impôt est comptabilisée comme en l'absence d'exercice de cette option, les économies et charges d'impôt liées à cette option sont comptabilisées chez la Société ARCHE, société "tête de groupe".

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Construction	Linéaire	15 à 20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Autres immobilisations	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Stocks et en cours

Les matières ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon la méthode du CMUP.

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 37 608 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 37 608 euros

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Les indemnités de fin de carrière ne sont pas provisionnées.

Le total des engagements s'élèvent au 31 décembre 2025 à la somme de 234 705 €.
Les fonds investis dans un contrat d'assurances s'élèvent à la même date à la somme de124 350 € soit un engagement net de 110 355 €.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramétres généraux suivants :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- turn over faible
- taux de progression des salaires : 1%
- taux de charges sociales : 35%
- taux d'actualisation de 4.04%

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	1 057 171					1 057 171
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 057 171**					**1 057 171**
CORPORELLES	Terrains	160 413					160 413
	Constructions sur sol propre	2 544 561					2 544 561
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	720 687				3 110	717 577
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 646 188		22 362		82 701	2 585 849
	Instal., agencement, aménagement divers	79 754					79 754
	Matériel de transport	85 565				19 256	66 309
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	844 765		6 089			850 854
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**7 081 934**		**28 451**		**105 066**	**7 005 318**
FINANCIERES	Participations	2 772 979				18 550	2 754 429
	Créances rattachées à des participations	30 330 582		79 010		1 110 150	29 299 442
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	35 946					35 946
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**33 139 507**		**79 010**		**1 128 700**	**32 089 817**
	TOTAL	**41 278 612**		**107 461**		**1 233 766**	**40 152 306**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			1 011 598	30 174		1 041 772
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**1 011 598**	**30 174**		**1 041 772**
CORPORELLES	Terrains			64 252			64 252
	Constructions sur sol propre			3 194 419	13 269	3 110	3 204 578
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			2 593 251	27 816	82 701	2 538 366
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			79 754			79 754
	Matériel de transport			85 565		19 256	66 309
	Matériel de bureau, mobilier			805 326	13 950		819 276
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**6 822 567**	**55 035**	**105 066**	**6 772 536**
	TOTAL			**7 834 165**	**85 209**	**105 066**	**7 814 308**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	29 299 442		29 299 442
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	35 946		35 946
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 480 672	2 480 672	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	14 987	14 987	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 006	1 006	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	169 225	169 225	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	54 259	54 259	
	Débiteurs divers	218 433	218 433	
	Charges constatées d'avance	101 318	101 318	
	TOTAL DES CREANCES	**32 375 288**	**3 039 900**	**29 335 388**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	3 718	3 718		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	515 457	515 457		
	Personnel et comptes rattachés	241 758	241 758		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	297 756	297 756		
	Impôts sur les bénéfices	30 388	30 388		
	Taxes sur la valeur ajoutée	36 048	36 048		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	40 276	40 276		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	7 713 831	1 349 956	2 361 757	4 002 118
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**8 879 231**	**2 515 356**	**2 361 757**	**4 002 118**
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	3 638,00	1 000,0000	3 638 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**3 638,00**	**1 000,0000**	**3 638 000,00**

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients	33 620	24 933	33 620	24 933
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	805 854	400 195		1 206 049
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	324 589	9 962	265 389	69 162
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**1 164 063**	**435 090**	**299 009**	**1 300 144**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation	28 897 163	196 668	1 008 314	28 085 516
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	5 887 755	5 303 092	5 887 755	5 303 092
	Sur comptes clients	347 131	275 944	347 131	275 944
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**35 132 049**	**5 775 704**	**7 243 200**	**33 664 552**
	TOTAL GENERAL	**36 296 112**	**6 210 794**	**7 542 209**	**34 964 697**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		5 613 931	6 533 895	
	- financières		596 863	1 008 314	
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Produits à recevoir

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**215 551**
Autres créances clients		**189 729**
CLIENTS FACT.A ETABLIR	189 729	
Autres créances		**25 822**
FOURN.AVOIRS A RECEVOIR	230	
PRODUITS A RECEVOIR DEBITEURS DIVERS	25 592	

Charges à payer

		31/12/2025
	Règlement ANC 2022-06	
Total des Charges à payer		**876 347**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**515 457**
FOURN.FACT.NON PARVENUES	515 457	
Dettes fiscales et sociales		**333 458**
CONGES PAYES	207 859	
PERSONNEL CAP	25 574	
PROV.CHARGES S/CP	77 046	
CH.SOC.S/PERSONNEL A PAYER	8 521	
ETAT CHARGES A PAYER	14 458	
Autres dettes		**27 432**
AVOIRS A ETABLIR	27 432	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		101 318	**101 318**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**101 318**

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés		110 355	
		110 355	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**110 355**	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Détail - Autres engagements

Engagements financiers - Autres engagements	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Totalisation		

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		36	
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		25	
	Cadres et ingénieurs		17	
	Autres catégories			
	TOTAL		**78**	

Ecarts de conversion

	Montants	31/12/2025
Ecarts de conversion ACTIF	1 206 049	**1 206 049**
Ecarts de conversion PASSIF	12 960	**12 960**
TOTAL		**1 193 089**

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

		31/12/2025
ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Pour congés payés	210 450
	Autres	
	Provision pour perte de change	1 213 517
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	**1 423 967**

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SODEXA	955 601	100,00	267 429	267 429	54 259
BASE	(6 961 640)	100,00	173 758		9 430 300
ARCHE KK JAPON	2 424 321	100,00	432 090		3 316 078
ARCHE DOO CROATIE	684 957	100,00	2 731		767 657
ARCHE CANADA	117 939	100,00	417 150		
ARCHE OUTLET	(885 491)	100,00	1 500		889 987
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
ARCHE SHOES. CHINA LTD	4 804 421	34,00	1 456 749	1 456 749	13 133 638
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SODEXA		262 639	45 034	39 248	0
BASE		2 146 780	91 917		0
ARCHE KK JAPON		925 779	(510 027)		0
ARCHE DOO CROATIE		532 649	(76 369)		0
ARCHE CANADA			(25 908)		31/12/2024
ARCHE OUTLET			(860)		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
ARCHE SHOES. CHINA LTD			(4 364)		0
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					